

Département
Du Haut-Rhin

Syndicat Intercommunal du Soultzbach
14, rue du Lauragais
68780 SOPPE-LE-BAS

Arrondissement
de Thann

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL</p>

Nombre de
Conseillers élus 13

SEANCE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt sept février, les délégués titulaires ou suppléants du Syndicat Intercommunal du Soultzbach se sont réunis après convocation légale du 16 février 2015.

Étaient présents : BELTZUNG Christophe, DROUET Angélique, DUDT Franck, FINCK Jérôme, MAZAJCZYK Richard, MOREAUX Muriel, RULOFS Dominique, SCHWEITZER Carlo, SETIF Michel, BAUDOIN Bénédicte, PELTIER Aurélien, LILLER Laurent, VILMIN Germaine

Absents excusés: DICK Rosalia, SPRINGINSFELD Thomas, Isabelle CÔTE, SAILLEY Philippe

Monsieur le président ouvre la séance à 19 heures.

Article 1

Approbation du procès-verbal du 12 novembre 2014

Le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2014 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Article 2

Secrétaire de séance

Madame Bénédicte BAUDOIN est désignée comme secrétaire de séance.

Article 3 Bâtiments scolaires

Suite à la séance du 12 novembre 2014 et les conclusions de l'ADAUHR, le Conseil Syndical propose un projet pour la construction d'une école neuve à Soppe-le-Bas et la rénovation des écoles de Mortzwiller et de Soppe-le-Haut.

Un dossier de demande de subvention de D.E.T.R. sera porté par le RPI du vallon du Soultzbach. La maîtrise d'ouvrage et le financement du bâtiment neuf de Soppe-le-Bas seront portés par la commune de Soppe-le-Bas et la maîtrise d'ouvrage ainsi que le financement de la rénovation de deux écoles de Mortzwiller et Soppe-le-Haut seront portés par le S.I.S.

Soppe-le-Haut et Mortzwiller s'engagent à rembourser au coût réel des travaux le S.I.S. sur la durée des emprunts.

Il a été convenu entre les différentes communes que les élèves pourront être accueillis pendant l'avancement des travaux dans les autres écoles en fonction des besoins afin de garantir à tous un travail scolaire de qualité.

Le Conseil Syndical autorise l'inscription des crédits nécessaires à la rénovation au budget 2015 et autorise le Président à lancer un marché de maîtrise d'œuvre.

Tous les membres du Conseil Syndical votent pour et acceptent la proposition du Président.

Article 4 Pompiers

Les pompiers ont réceptionné le nouveau véhicule Kangoo. Une invitation a été envoyée aux maires des trois communes et à l'ensemble des membres des conseils municipaux pour la remise officielle des clefs qui aura lieu le samedi 28 mars à la caserne.

La pompe du camion serait à réparer pour un montant d'environ 16 000 euros.

Il a été proposé de donner l'ancien véhicule à titre gracieux à une association : « Pompiers sans frontière »

Divers

Il est proposé d'inviter à la prochaine séance, soit le 26 mars 2015, Cathy Mura pour la remercier de ses nombreuses années de travail au SIS et lui remettre un bouquet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10 minutes.